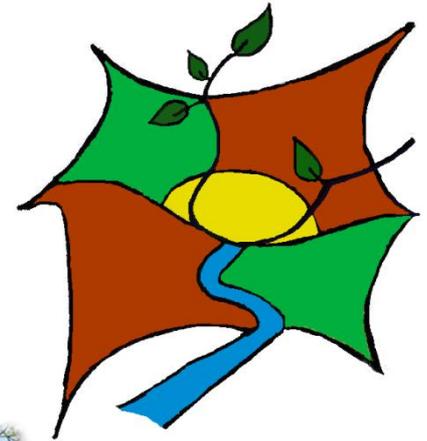


# Le PLUi pour réaliser le projet de territoire

Communauté de Communes  
Pays de la Saône Vosgienne



# Un territoire en souffrance...

19 communes

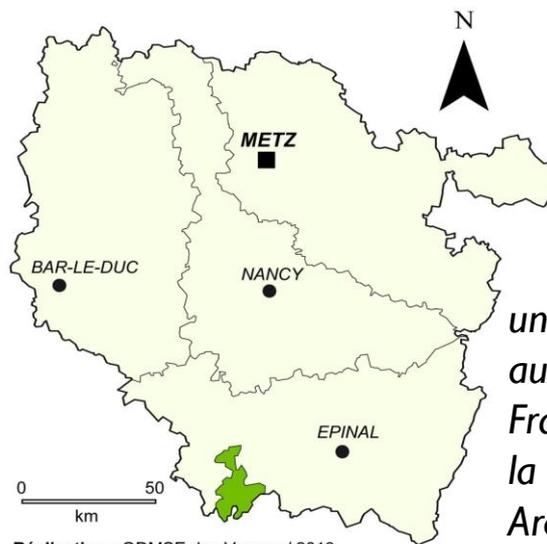
3.900 habitants

233 km<sup>2</sup>

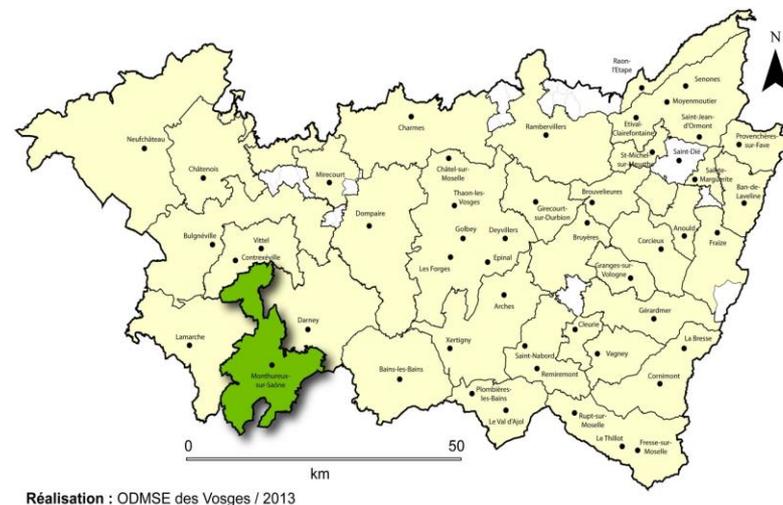
17 habitants/km<sup>2</sup>

Forte déprise démographique

Population âgée



*un territoire lorrain  
aux confins de la  
Franche Comté et de  
la Champagne  
Ardenne*



# ... qui se bat pour rester attractif !



**Services à la population** : maison de santé, halte-garderie, Relais Assistantes Maternelles, accueils périscolaires, réseau de lecture publique, politique Jeunesse en partenariat avec le milieu associatif, transports scolaires, Relais de Services Publics, équipements sportifs

**Patrimoine** : Programme d'Intérêt Général ciblé sur la lutte contre la précarité énergétique, Journées du Patrimoine

**Protection et mise en valeur des ressources naturelles** : collecte et traitement des ordures ménagères, Contrat de Rivières, Assainissement Non Collectif, Natura 2000, Chaufferie-bois, *Natur'Images*, soutien au projet de PNR

**Tourisme** : visites guidées, réseau d'acteurs du tourisme, réseau de haltes pour randonneurs, circuits de randonnée équestre et de cyclo-tourisme

**Economie** : réseau d'entreprises, chaufferie-bois, station-service, pôle d'activités, recyclerie, atelier-chantier d'insertion



# Un développement territorial volontaire fondé sur une concertation réelle

## Une forte tradition de concertation :

2006-2010 : Schéma des Services

2012-2014 : Projet de territoire

## Une concertation élargie aux territoires voisins :

2006 : Fête du Paysage

2007 : Charte Forestière

2009 : Démarche PNR

2012 : ZDE





# Le PLUi pour renforcer le projet politique basé sur le paysage



Un paysage aux nombreux atouts... mais menacé



# Le Paysage comme support de développement

## ✓ Identifier

l'atout majeur du territoire : la nature préservée



## ✓ Etre réactif :

saisir l'opportunité de l'appel à projet *Plan de Paysage*



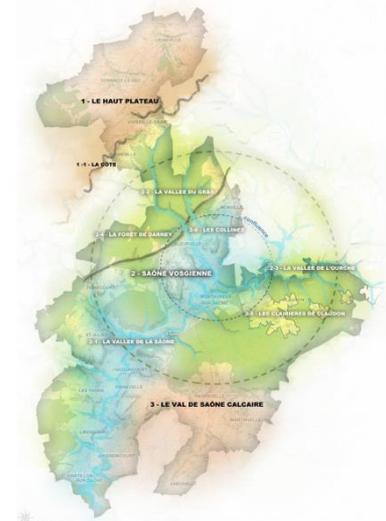
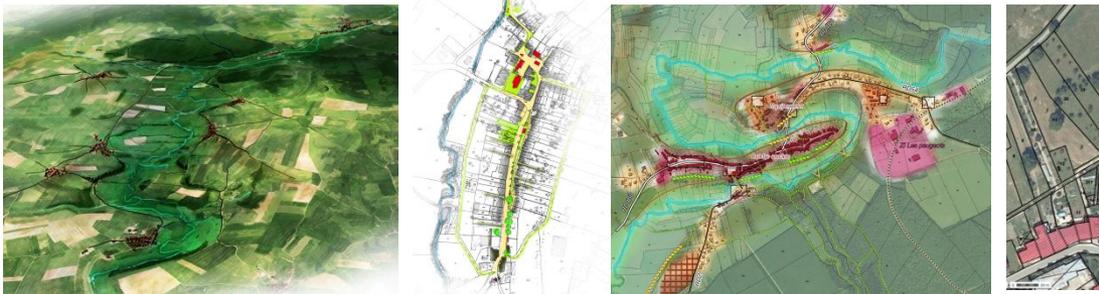
**REUNIONS  
PUBLIQUES**

## ✓ Porter

le projet politiquement

# Un PLUi pour renforcer le projet politique

- ✓ Intervention des Services de la DDT devant les délégués communautaires pour les sensibiliser à l'outil PLUi (déc. 2012)
- ✓ Argument financier : mutualisation + subventions
- ✓ Disposer d'un document opposable aux tiers
- ✓ Co-construction du PLUi avec les Communes



- ✓ 6 communes dotées d'un document d'urbanisme
- ✓ Une compétence votée à l'unanimité en sept. 2013
- ✓ Le PLUi prescrit à l'unanimité en décembre 2013

# Plan de Paysage / PLUi :

## 2 démarches articulées pour constituer le projet de territoire

### ✓ **Quels liens entre les 2 démarches**

- Le Plan de Paysage pour introduire le PLUi
- Des échanges imposés entre les 2 équipes
  - Inscription dans les cahiers des charges respectifs
  - Réponses libres des candidats
    - une réunion formalisée entre les 2 équipes à la phase Orientations du Plan de Paysage
    - les principes structurants du Plan de Paysage contribuent à fonder les propositions d'organisation de l'espace du PLUi
    - la traduction prescriptive (zonage, règlement) peut être mieux acceptée par le partage de valeurs paysagères communes
    - certaines recommandations du Plan de Paysage peuvent se traduire dans les OAP du PLUi

### ✓ **Le Paysage comme fil rouge du PLUi**

- Le paysage sera un indicateur privilégié de chaque étape : mesure des impacts sur le paysage

## Le Plan de Paysage : 3 étapes pour préserver, aménager et valoriser les paysages

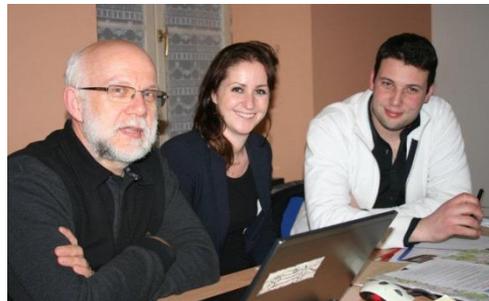
### ✓ La démarche

- Diagnostic
- Orientations – Stratégie
- Programme d'actions



### ✓ Une équipe externe

- 2 BE en groupement : 2 paysagistes + 1 urbaniste
- Nécessité d'un suivi et d'une animation en interne



## Le PLUi, une vue à 10 ans co-construite avec les Communes

### ✓ La démarche

- Diagnostic
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Zonage - Règlement

### ✓ Une équipe externe

- 4 BE en groupement : architecte + urbaniste + juriste spécialiste de l'urbanisme + écologue + spécialiste en agriculture + sociologue
- Un travail en 3 sous-territoires
- Nécessité d'un suivi et d'une animation en interne

*énergies renouvelables*  
*habitat*  
**ENVIRONNEMENT**  
**biodiversité**  
**TOURISME**  
**économie**  
*DEPLACEMENTS*  
**EAU** **RISQUES**  
*cadre de vie*  
*consommation d'espace*  
**SERVICES** *attractivité*  
**PAYSAGES**  
*mixité sociale*  
*démographie*  
**ATTRACTIVITE**  
**architecture**  
*agriculture*

**Le PLUi,**  
introduit par le Plan de Paysage  
et articulé avec lui,  
**sera un véritable projet de territoire**  
pour le Pays de la Saône Vosgienne.

**Un nouveau défi nous attend...**  
avec la fusion des communautés de communes  
à l'horizon 2017...

